



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Nombre de conseillers

en exercice : 30
Présents : 27
Pouvoirs : 3
Votants : 30
Pour : 30
Contre : 0
Abstentions : 0

Le cinq décembre deux mille vingt-quatre, à 20 heures 00,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de BERNAT Georges (CCVAI), en session ordinaire.

Date de convocation :

PRESENTS :

BERNAT Georges (CCVAI) BOUTTET Ludovic (CCVAI) BRAY Christian (CCVAI) BRUSQ Frédéric (CCVAI) CHAVANNE Pascale (CCVAI) CLEMENT Françoise (CCVAI) DAVAL Marius (CCVAI) DEGOUTTE Vincent (CCVAI) FLEURY Maxime (CCVAI) GERY Françoise (CCVAI) GOFFOZ Alain (CCVAI) GUILLOT Lucien (CCVAI) MANGAVEL Philippe (CCVAI) MAYERE Dominique (CCVAI) MIGNERY Dominique (CCVAI) MURON Marie-Christine (CCVAI) PALLANCHE Brigitte (CCVAI) PERROTON Sébastien (CCVAI) PETITBOUT Paul (CCVAI) PRADIER Bruno (CCVAI) ROZANSKI Sigismond (CCVAI) SAPEY Emmanuel (CCVAI) SIMON Frédéric (CCVAI) CLERMONT Joël (CCVAI) REBOUX Alain (CCVAI) LELEU Pascal (CCVAI) GARDANT Josette (CCVAI)

ABSENTS :

ABSENTS EXCUSES :

POUVOIRS :

FAVREAU Gilles (CCVAI) représenté par GERY Françoise (CCVAI) MATHELIN Sandra (CCVAI) représentée par PRADIER Bruno (CCVAI) RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) représenté par MURON Marie-Christine (CCVAI)

SECRETAIRE DE SEANCE :

CLEMENT Françoise (CCVAI)

OBJET : Cession de l'ensemble immobilier sis 44 place de l'Europe à Saint-Germain Laval



Date de transmission de l'acte: 17/12/2024

Date de reception de l'AR: 17/12/2024

042-244200614-DE2024_0512_20-DE

A G E D I

Vu les articles L 2121-29 du CGCT,

Vu les articles L 2241-1 et suivants du CGCT précisant que le conseil communautaire délibère sur la gestion des biens et les opérations immobilières effectuées par la CCVAI, que toute cession d'immeubles ou de droits réels immobiliers donne lieu à délibération motivée du conseil communautaire portant sur les conditions de la vente et ses caractéristiques essentielles,

Considérant

Que la CCVAI est propriétaire d'un ensemble immobilier sis 44 place de l'Europe à SAINT GERMIAN LAVAL,

Que le locataire hébergé par la CCVAI a donné sa dédite pour quitter les lieux en mai 2025

Que les recettes générées par la cession de l'immeuble susmentionné permettront de financer des projets intercommunaux

Qu'un acquéreur s'est manifesté pour acquérir ce bien immobilier

Que le prix de cession est fixé à 80 000€ soit 74 000€ pour la CCVAI

Le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés

Article 1 : AUTORISE la vente du bien sis 44 place de l'Europe à SAINT GERMAIN LAVAL

Article 2 : ACCEPTE la proposition d'achat à 80 000€ de ATIF Immobilier soit 74 000€ net pour la CCVAI

Article 3 : AUTORISE Monsieur le Président à accomplir l'ensemble des démarches nécessaires à la bonne fin de la procédure pour le bien visé ci-dessus et à signer tous les documents nécessaires

COPIE CERTIFIEE CONFORME
A Saint-Germain Laval, le 05/12/2024

Le Président,
BERNAT Georges (CCVAI)

Le secrétaire de séance,
CLEMENT Françoise (CCVAI)

*Certifié exécutoire par le Président compte tenu
de la réception en Sous-Préfecture le : 17 12 24
et de la publication le : 17 12 24
Le Président,*



Date de transmission de l'acte: 17/12/2024
Date de réception de l'AR: 17/12/2024
042-244200614-DE2024_0512_20-DE
A G E D I